



Gardien Brigadier H/F Service Police Municipale Direction de la Sécurité Publique

MISSIONS :

Au sein de la Direction de la Sécurité Publique et sous l'autorité du Chef du Service de la Police Municipale, vous contribuez à assurer, au sein du territoire de la commune, les missions de surveillance générale afin de prévenir et de réprimer les infractions qui entrent dans le champ de compétence de la police municipale.

A ce titre, vous serez plus particulièrement chargé de :

- Lutter contre les atteintes aux personnes et aux biens ;
- Participer aux interpellations dans le temps de la flagrance ;
- Lutter contre la délinquance routière ;
- Lutter contre les nuisances sonores et comportementales ;
- Faire appliquer les pouvoirs de police du Maire ;
- Assurer par votre présence la gestion des troubles à l'ordre public ;
- Assurer aide et assistance aux personnes ;
- Concourir à la police de l'environnement ;
- Développer la proximité avec la population, les acteurs locaux et associatifs ;
- Travailler en bonne coordination avec les opérateurs vidéo du CSU ;
- Participer aux opérations de prévention des risques routiers ;
- Assurer la sécurité des grands rassemblements de personnes et des manifestations locales
- Concourir à la police de l'hygiène.

La police municipale de Rueil-Malmaison dispose d'une panoplie de moyens modernes :

- 11 véhicules sérigraphiés,
- Radar, éthylotest, PVE, VTT,
- 130 caméras de vidéo-protection reliées à un CSU récemment rénové, dispositif de vidéo-verbalisation, géolocalisation des véhicules et des agents.

Armement : PSA 9 mm et 38 spécial ; PIE ; LBD ; BTD/TONFA ; Gaz lacrymogène ;

Moyens audio-visuels : caméras individuelles AXON.

Divers :

Un dispositif de formation professionnelle complémentaire est assuré en interne + MMA.
Le service est doté d'une salle de sports à la disposition des agents.

Profil recherché :

- **Titulaire du concours de gardien de police municipale**
- Connaissances des pouvoirs de police du Maire et de la réglementation
- Sens du travail en équipe
- Discrétion, rigueur, dynamisme, disponibilité
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B exigé
- Bonne condition physique.
- Respect du code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques.
- Obtention obligatoire des autorisations de port d'armes de la catégorie B1 et D2 délivrées par le Préfet avec obligation de formations préalable et continue à la formation au tir et au maniement des armes.

Organisation du travail :

Travail au sein de deux brigades de jour ou de la brigade de nuit sur une base de 35 heures par semaine avec heures supplémentaires.

Rémunération :

La rémunération de base est celle prévue par les statuts. A cette rémunération, s'ajoutent la prime de fonction (20%), l'IAT (taux 8)

Merci d'envoyer vos Cv et lettres de motivation à l'attention de M Le Maire :

Soit par mail:

candidatures@mairie-rueilmalmaison.fr

Soit par courrier :

**Direction des Ressources Humaines et de la Formation
Secteur recrutement et effectifs
13 Boulevard Foch
92500 RUEIL MALMAISON**